

Camilla Talfani\*

## Problèmes de stratigraphie linguistique dans le poème de Peire .W.

*Problems of Linguistic Stratigraphy in the Peire .W.'s Poem*

**RÉSUMÉ** : L'article propose une nouvelle analyse linguistique d'un texte narratif en ancien occitan, qui est transmis par le seul chansonnier des troubadours *R* (Paris, BnF, fr. 22543). Le poème, dont l'unique témoin manuscrit conservé manifeste l'absence de rubrique attributive et quelques lacunes, consiste dans le récit d'un voyage allégorique par son auteur protagoniste, qui, dans les dialogues, est appelé Peire .W. Nous avons examiné en particulier, du point de vue de la stratigraphie linguistique, l'émergence d'au moins deux couches linguistiques différentes, qu'il est possible de détecter et de distinguer à partir de la coexistence, dans le texte, de traits linguistiques incompatibles avec une même aire géographique. On peut vraisemblablement attribuer une de ces couches à l'auteur lui-même, tandis que les autres éléments linguistiques sont à assigner aux scribes responsables de la tradition manuscrite de l'œuvre.

**MOTS-CLÉS** : ancien occitan ; littérature narrative occitane ; analyse linguistique ; stratigraphie linguistique ; géolinguistique.

**ABSTRACT**: The article proposes a new linguistic analysis of a narrative text in Old Occitan, that is transmitted only by the troubadour chansonnier *R* (Paris, BnF, fr. 22543). The text, that in the manuscript witness shows the lack of the rubric and some gaps, tells of an allegorical journey narrated by its author-protagonist who, in the dialogues, is called Peire .W. Specifically, the research focuses, from the perspective of linguistic stratigraphy, on the emergence of at least two different linguistic levels, that we can distinguish thanks to the coexistence of linguistic elements incompatible with a same geographical area. One of these linguistic layers seems attributable to the author himself, whereas the other linguistic elements depend on the scribes responsible for the tradition of the text.

**KEYWORDS**: Old Occitan; Occitan narrative; Linguistic analysis; Linguistic stratigraphy; Geolinguistics.

Le chansonnier des troubadours *R* (Paris, BnF, fr. 22543) est particulièrement célèbre pour nombreux *unica* qu'il livre ; certains de ceux-ci ont été interpolés dans les espaces blancs du manuscrit par des copistes postérieurs.<sup>1</sup> Parmi ces additions ultérieures on compte également le poème

1. L'inventaire des ajouts insérés dans les blancs comprend : les pièces de Peire Lunel de Montech aux ff. 4rA et 140vC-141vD (Zufferey 1981: xxix, note 1 ; Brunel-Lorbrichon 1991: 247) ; la chanson à la Vierge BEdT 461.123 « Flors de Paradis, Regina de bon aire » au f. 63rA (Zufferey 1981: xxix, note 1 ; Zufferey 1994: 26, note 10, et 27, notes 15 et 25) ; le *salut d'amor* de Guillem de Saint Leidier BEdT 234.7 « Dona ieu vos soi messatgier » au f. 144vA (Pirrot 1972: 218, point 41 ; Zufferey 1994: 26, note 10, et 27, notes 15 et 25). Nous tenons à remercier Paolo Cherubini pour son expertise paléographique, qui a confirmée l'intervention d'autres mains pour les textes cités. Parallèlement, notre thèse (*Étude linguistique du chansonnier d'Urfé* [Paris, BnF, fr. 22543] : *stratigraphie de la scripta*), soutenue le 29/01/2021 auprès de l'Université de Toulouse – Jean Jaurès et actuellement inédite, nous avait aussi permis de constater la distance, au niveau des conventions d'écriture adoptées, entre le copiste principal de la

allégorique (Zufferey 1994: 26, note 10, et 27, notes 15 et 25 ; Capusso 1997: 35–36) qui fait l'objet de la présente étude.<sup>2</sup> Il s'agit de « *Lai on cobra sos dregs estatz* », œuvre qui se montre fort intéressante et qui reste encore assez énigmatique quant à l'identité de son auteur, à son interprétation et à la singularité de ses traits linguistiques. Le texte, qui est transcrit aux derniers feuillets du codex (147v–148r), est lacuneux, mutilé et dépourvu de rubrique attributive et de tout élément en couleur. Par ailleurs, le seul indice interne sur la paternité du poème est la référence à « Peire .W. », répétée quatre fois lors du dialogue entre les personnages du récit. Peire .W. est donc, en même temps, l'auteur, le protagoniste et le narrateur.

collection et les scribes responsables des pièces que nous venons de signaler.

2. Pujol (1995: 176–177) classe ces *novas* comme « *ventura al·lègorica* », en se basant sur la narration d'un voyage qui constitue l'expédient littéraire pour une allégorie et un discours didactique sur l'amour, tandis que Morlino (2005) souligne que la définition de « nouvelle » pour le genre textuel dans lequel inscrire *Lai on cobra* n'est pas pertinente, à cause de la place fort réduite qui est consacrée à la partie proprement narrative.

\* Universitat de Girona, Université Paul-Valéry-Montpellier. EMAIL: [camilla.tani@gmail.com](mailto:camilla.tani@gmail.com). ORCID: 0000-0001-8370-7762.

Bien que de différentes hypothèses aient été formulées par le passé, nous ne prenons pas parti par rapport aux suggestions d'identification avancées sur le responsable de la composition de *Lai on cobra*, car nous estimons que, en l'absence d'autres pistes, l'ambiguïté qui entoure sa figure ne peut toujours pas être dissipée. En outre, les personnages et le toponymes marginalement mentionnés (*rei de Fransa, rei Navar, Amfos rei de Castela, Peire de Moncada, Dorde Barasc, Foïh et Olivier, Fransa, Paris, Toleta, Alzona, Agenes*) ne fournissent pas d'informations supplémentaires ou bien résistent à tout effort de déchiffrement par les spécialistes qui s'y sont investis, puisque, en étant trop génériques, ne se prêtent pas à une datation univoque.<sup>3</sup>

Quoi qu'il en soit, notre étude se focalise exclusivement sur des aspects d'ordre linguistique et a pour seul but d'examiner de manière scrupuleuse un certain nombre de traits qui se manifestent conjointement dans le texte et qui sont apparemment contradictoires ou incompatibles avec une même aire géographique. C'est pourquoi, lors de l'analyse des éléments, nous avons appliqué les connaissances en matière de distribution des phénomènes dans les diverses *scriptae* occitanes médiévales, et adopté cette perspective géolinguistique dans l'objectif d'évaluer correctement l'ensemble des données. Parallèlement, nous avons réalisé des opérations de creusement au sein des couches qui composent la considérable stratigraphie linguistique du poème, afin de rétablir la relation entre chaque trait marqué au niveau diatopique et une certaine étape de la tradition manuscrite de *Lai on cobra*.

Au sujet de la langue de l'œuvre, il faut rappeler, d'ailleurs, que deux travaux ont consacré une certaine attention à l'examen linguistique, à *savoir* une contribution de Zufferey (1994) et l'édition de Capusso (1997), qui concordent sur l'origine quercynoise de l'auteur (Zufferey 1994: 19 ; Capusso 1997: 78). Passons, maintenant, à notre

3. Parmi lesquels, Jung (1971: 160–161), Alvar (1977: 106–109 et 131), Zufferey (1994: 19 et 28–29), Capusso (1997: 38–58), Morlino (2005 et 2009) et Guida & Larghi (2014: 395–397). En ce qui concerne les propositions d'identification les plus récentes, ainsi que pour un recensement exhaustif de la bibliographie existante, nous renvoyons principalement à Capusso (1997) et Morlino (2005 et 2009).

exploitation linguistique, pour laquelle nous prendrons en compte, comme point de repère, l'édition la plus récente du texte, celle de Morlino (2005), afin de pouvoir indiquer au lecteur l'endroit et le vers où on rencontre les occurrences commentées.

### ➤ 1. Morphologie

Tout d'abord, il est utile de commencer par des facteurs qui s'inscrivent dans la sphère de la morphologie et qui, sur la base de leur cohérence, peuvent être assignés directement à l'auteur : 1) l'article masculin au singulier est régulièrement *lo* ; 2) les pronoms de cas régime direct et de cas oblique sont employés correctement en fonction du contexte syntactique ; 3) la 3P des parfaits faibles se termine toujours en *-et* ; 4) les 6P de l'indicatif présent des verbes *aver, anar* et *far*, bien que présentes en nombre réduit, manifestent exclusivement les formes *an, van, fan*. Ces éléments apportent déjà plusieurs arguments pour douter d'une paternité nettement quercynoise, car dans l'aire qui embrasse le Quercy, le Toulousain et l'Albigeois les conventions scriptologiques montrent fréquemment des flottements typiques des zones de transition.

Pour analyser plus en détail chacun des points listés, clarifions premièrement la présence systématique de l'article *lo*, qui légitime l'exclusion de l'Agenais, du Quercy méridional, du Toulousain, de l'Albigeois, du Lauragais, des parlers du pays de Foix, des variétés provençales du Valentinis au pays d'Orange, ainsi que du catalan. En fait, dans ces régions la variante équivalente et concurrente *le*, notamment pour le cas sujet, était clairement majoritaire dès les documents les plus anciens (Grafström 1968: 22–24).

Deuxièmement, il convient d'expliquer la distinction entre les deux séries de pronoms en fonction du contexte morpho-syntactique. Dans le Bas-Quercy, le Toulousain, l'Albigeois et le Comminges on assiste au mélange des solutions de cas direct *me, te, se* – dérivant de l'accusatif latin – avec celles de cas oblique *mi, ti, si* – générées à partir du datif latin (Grafström 1968: 47–51). Au contraire, la norme rigoureuse qu'on observe dans *Lai on cobra* consiste dans l'usage cohérent et différencié des deux types.

Troisièmement, continuant selon l'ordre établi dans notre inventaire, on parvient au trait qui est probablement le plus remarquable et le plus significatif, c'est-à-dire la désinence de la 3P des parfaits faibles. À ce propos nous rappelons que plusieurs aires, à côté de l'aboutissement régulier *-et*, avaient également développé la terminaison *-ec / -eg* (Grafström 1968: 128–131), forgée par analogie à partir des parfaits forts. Par ailleurs, les *Leys d'Amors* approuvaient cette double solution : « e devetz saber quom pot dire *parlet* am .t. o *parlec* am .c. » (Gatien-Arnoult 1842: I, 42). Les deux variantes se contrebalançaient, au cours du XIII et du XIV siècle, dans le Toulousain, en Quercy (Meyer 1880a: LXIII), dans l'Albigeois et dans le pays de Foix (Anglade 1921: 272), alors qu'elles étaient presque inconnues dans le Rouergue et dans le Narbonnais (Brayer & Monfrin 1966: 82–83 ; Grafström 1968: 127–131). En ce qui concerne notre texte, la désinence ordinaire *-et* représente la règle : *amet* v. 23 ; *portet* v. 48, 54, 100, 107, 108, 144 ; *anet* v. 50, 51, 90, 151 ; *formet* v. 112 ; *chantet* v. 154 ; *tollet* v. 360. Par conséquent, cette donnée amènerait à éloigner la patrie de l'auteur du poème des régions précédemment mentionnées.

Quatrièmement, par rapport aux formes verbales de la 6P de l'indicatif présent *an* < HABUNT, *van* < VADUNT, *fan* < FACIUNT, il est à savoir qu'au Moyen Âge, dans le Bas-Quercy et dans le Toulousain, elles étaient concurrencées par les variantes *au(n)*, *vau(n)*, *fau(n)* (Grafström 1968: 117–118), qu'on ne relève pas ici.

En dehors des quatre usages constants que nous avons abordés, pour compléter le dossier sur la morphologie on pourrait citer également la 1P de l'indicatif présent et la 1P du futur. En ce qui concerne le présent, on compte le seul témoignage de *teni* (v. 179), tandis que pour le futur nous avons repéré *dirai* (v. 59, 274, 365, 367, 375, 424) et *mentrai* (v. 60). D'un point de vue de géolinguistique, la désinence *-i* divise le domaine de l'ancien occitan en deux blocs : le premier, qui englobe les parties occidentale et méridionale du Languedoc, est effectivement touché par cette terminaison ; dans le deuxième, qui comprend les secteurs septentrional et oriental du Languedoc et de la Provence, se dégage par contre la désinence *-e*. Le Rouergue se situe au milieu de cette situation, en constituant, à partir du XIII siècle, le

point de jonction entre les deux types (Grafström 1968: 116 ; Alibert 1976: 129). En revanche, la systématisme de la désinence *-ai* pour la 1P du futur s'oppose à des terminaisons comme *-ei* ou *-e*, qui étaient possibles, bien que peu fréquentes, dans les *scriptae* aquitaines, du pays de Foix, de l'Aude, du Quercy et du Toulousain (Brayer & Monfrin 1966: 83).

On retrouve cependant une forme de la 1P du futur un peu étrange, *dirie* (v. 375),<sup>4</sup> déjà discutée par Zufferey et assignée au Quercy, ainsi qu'à l'auteur-même du texte. Dans les chartes cadurciennes étudiées par Dobelmann (1994: 19–20), qui supportent cette proposition, à partir de 1273 émerge la triptongue *-iei* pour la désinence de la 1P du futur, à côté de la terminaison plus ancienne *-ei*, et ultérieurement, autour du XIV siècle, on assiste à la réduction *-iei* > *-ie* (Dobelmann 1994: 18–19 et 90), quoique de façon sporadique. Des attestations de la 1P du futur en *-iei*, comme *diriei*, *ferriei*, *sabriei*, sont également détectées par Meyer dans la deuxième partie de la *Chanson de la Croisade albigeoise* et dans le *Daurel et Beton* (1880a: LIV) et situées, à l'aide des documents, autour d'un axe s'étendant de Montauban à Gailiac. Il est donc acquis, grâce aux travaux du philologue français, que l'expansion de ces formes singulières était un peu plus vaste que ce qu'on pourrait croire, concrètement du Bas-Quercy au Toulousain, jusqu'aux confins avec l'Albigeois. Il reste à estimer, selon la perspective stratigraphique adoptée, dans quelle couche linguistique inscrire *dirie*, c'est-à-dire s'il faut l'attribuer directement à l'auteur de l'œuvre, ou plutôt au responsable de sa copie dans le chansonnier *R*. Malheureusement, aucun exemple à la rime ne vient à notre secours, toutefois la métrique recèle un indice vraisemblablement susceptible de clarifier la question : indépendamment du fait que la variante d'auteur soit *dirai*, *direi* ou *dirie*, le vers est hypermétrique.<sup>5</sup> C'est pourquoi les différents travaux ont opéré des corrections par conjecture : d'un côté Zufferey (1994: 19) et Capusso (1997: 91

4. La variante a été normalisée dans l'édition de Morlino (2005) et remplacée par *dirai* sur la base de toutes les autres occurrences, tandis que dans l'édition de Capusso (1997: 91) est conservée.

5. La leçon transmise par le manuscrit, en transcription diplomatique, est la suivante : « *dirie uos don naih ni de que viu* ».

et 120), qui publient « dirie'us don naih ni de que viu », de l'autre côté Morlino (2005), qui donne le vers par « dirai don naih ni de que viu ». Les innovations fautives qui sont à la base de l'hypermétrie du vers, ont pu être causées par la tradition manuscrite aussi bien que par l'intervention du dernier scribe, qui aurait pu commettre une faute de transcription, ou encore une modification délibérée, pour résoudre une lacune ou un passage obscur de son modèle. Quoi qu'il en soit, à un certain moment une erreur a dû se produire et, par conséquent, une partie du vers conservé est clairement le fruit de modifications postérieures, dans lesquelles le cas de la variante formelle *dirie* pourrait également rentrer. En même temps, il est intéressant d'observer que le pronom personnel suivant de 4P, *nos*, n'est pas cohérent avec le sens de la construction syntactique (*dirai nos*) et représente visiblement une innovation, de la tradition ou du dernier copiste.

En dernier lieu, quelques réflexions complémentaires s'imposent à propos de la forme verbale *laissavo* (v. 153), qui représente la variante en *-avo* de la 6P de l'imparfait. Cette désinence se réaffirme, comme emploi sans concurrents dans notre poème, dans le seul autre cas d'imparfait qu'on relève : *chantavo* (v. 226). Pour ce qui est de l'imparfait des verbes en *-ar*, on sait qu'en ancien occitan plusieurs possibilités étaient admises pour la désinence de la 6P, qui coïncident avec les terminaisons du présent, à savoir : *-avan*, *-avon*, *-avo*, *-aven* (Meyer 1880b: 192–215 ; Grafström 1968: 107–199). Néanmoins, la variante en *-avo*, générée par l'action analogique des terminaisons du présent < UNT, est notoirement absente en provençal, généralement moins fréquente partout, ainsi que blâmée par les *Leys d'Amors* (Gatien-Arnoult 1842: II, 376 ; Anglade 1919–20: III, 158–159) ; elle est toutefois nettement majoritaire dans la Lozère, le Gard, l'Hérault et le Rouergue, où elle remplace la terminaison étymologique à partir des siècles XII et XIII (Meyer 1880b: 201–206 ; Giannini & Gasperoni 2006: 123).

Par ailleurs, au sujet de ces variantes il est utile d'évoquer également un trait qui concerne la sphère de la phonétique. Concrètement, *laissavo* et *chantavo* manifestent clairement la chute de *-n* instable en fin de mot, tel qu'un grand nombre d'autres exemples au sein de *Lai on cobra*, qui

apparaissent tant en position interne comme à la rime : *naicho* (v. 2), *mate : sere* (v. 7–8), *foro* (v. 38), *fre : sere* (v. 85–86). Cela, tout en suggérant la perte du *-n* caduc dans la langue de l'auteur, n'est pas tellement utile pour la localisation de sa région d'origine, car l'aire intéressée par ce phénomène, même à une époque encore plutôt ancienne, était assez vaste.<sup>6</sup>

## ➤ 2. Phonétique

Une fois recensés les caractéristiques morphologiques, passons à l'analyse des traits phonéticographématiques saillants, que nous examinerons en suivant l'ordre des vers auxquels ils apparaissent.

Dès le début du poème on remarque un élément clé de l'exploitation stratigraphique de la *scripta* de *Lai on cobra*, à savoir l'emploi de trois types de notation différents pour les produits des séquences latines *-CC-*, *-CS-*, *-PS-*, *-SC-*, *-SSI-*, *-TI-* et *-X-* / *-XS-*, qui consistent dans : 1) le digraphe <ch> et le trigraphe <ich> (*naicho* v. 2, *coichas* v. 47, *aichi* v. 180, *creicher*<sup>7</sup> v. 396) ; 2) les digraphes <ss> et <is> / <ys> et le trigraphe <iss> / <yss>, qui prévalent nettement tout le long du texte ; 3) le graphème <h> et le digraphe <ih>, qui sont utilisés pour plusieurs aboutissements palataux différents et s'affichent notamment en position finale. Or, au niveau de la prononciation, le digraphe <ch> et le trigraphe <ich> semblent dans ces cas présenter le résultat de [s] palatalisé à proximité d'un [i], alors que la réalisation phonétique de <ss>, <is> / <ys>, <iss> / <yss>, <h> et <ih> demeure douteuse.<sup>8</sup>

Indépendamment du plan phonétique, une question également très importante se pose : le rattachement de chaque notation à une couche linguistique spécifique. Bien que les conventions des *scriptae* régionales puissent clairement tolérer

6. Dans l'impossibilité de s'attarder sur cette question délicate, nous renvoyons au travail de Kutscha (1934) à ce sujet.

7. Suivant la variante formelle livrée par le codex, tandis que Morlino (2005) publie *creiher*, graphie qui se fonde probablement sur les trois occurrences, dans le texte, de *creih* (v. 294, 386 et 391) pour la 3P de l'indicatif présent de ce même verbe.

8. Nous renvoyons aux inventaires de Ronjat (1930: II, 184–185 et 352–354) et de Grafström (1958: 173) pour les différentes possibilités.

et accueillir en même temps certains flottements, il paraît toutefois pertinent de distinguer les trois types que nous avons détectés entre des phases différentes de la tradition manuscrite. Les solutions graphématiques <ss>, <is> / <ys> et <iss> / <yss><sup>9</sup> étaient clairement les plus répandues dans toute l'aire occitane et, d'ailleurs, sont aussi les plus courantes au sein du manuscrit R. C'est pourquoi il n'est pas aisé de les mettre en relation avec une couche précise.

En revanche les quatre formes précédemment citées (*naicho*, *coichas*, *aichi* et *creicher*), à cause de leur singularité et de leur marginalité au sein de notre poème, peuvent être imputées à la résistance d'un substrat sous-jacent apporté par un modèle de copie, ou à l'interférence des usages du scribe qui a transcrit *Lai on cobra* dans le chansonnier R. La double rime *gannacha* : *facha* (v. 109–110) et *facha* : *gannacha* (v. 145–146), aussi bien que nombreux autres témoignages à l'intérieur des vers du digraphe <ch> en position intervalcalique, pourrait supporter notre hypothèse, car normalement les rimes reflètent les habitudes linguistiques de l'auteur de l'œuvre. Dans ce cas spécifique, le digraphe <ch> semble exclusivement consacrée à la notation de l'affriquée palatale sourde [tʃ] générée par le groupe -CT- et nous jugeons peu probable que, dans la langue de l'auteur, les aboutissements des séquences -CC-, -CS-, -PS-, -SC-, -SSI-, -TI- et -X- / -XS- puissent comporter la même réalisation phonétique qui dérive de l'évolution du groupe -CT-.

Pour terminer ce dossier, il convient de mettre l'accent sur les solutions saillantes <h> et <ih>, qui sont généralement moins communes dans les *scriptae* occitanes et qu'on rencontre très fréquemment dans l'ensemble du texte, tant dans les produits des bases latines -CT-, -C'T-, -DJ-, -G'D-, -NJ-, -NCT-, -N'G, comme pour les palatalisations issues de -CC-, -CS-, -PS-, -SC-, -SSI-, -TI- et -X- / -XS-. Voici certaines des occurrences recensées : la rime *boih* : *moih* (v. 135–136), *dih* (v. 155, 170, 181, 189 et 219), *laih* (v. 171, 422 et 426), *paih* (v. 180), *naih* (v. 247, 374, 376), *noirih* (v. 293), *creih* (v. 294,

386 et 391), *conduh* (v. 356), *Foih* (v. 415). Ces notations pourraient être attribuées directement à l'auteur ou alors à la pénétration, au sein de la tradition manuscrite, de variantes formelles qui ont survécu jusqu'à la version conservée. À ce propos, les exemples relevés par Grafström (1958: 182–184 et 195) assurent qu'une évaluation de ce graphème du point de vue diachronique ne serait pas correcte, car il se manifestait souvent, dès les chartes anciennes, dans le Toulousain,<sup>10</sup> en Quercy, en Auvergne, en Rouergue, dans l'Albigeois et dans le Gévaudan, bien que de manière plus constante dans une zone circonscrite entre Cahors, Saint-Antonin et Rodez. Néanmoins, Dobelmann (1944: 20 et 38–44) décrit ces graphies comme des résidus qui tendent à disparaître, du moins en Quercy, à partir du XIII<sup>e</sup> siècle.

Or, pour ce qui est du cas présent, si effectivement l'emploi de <h> et <ih> est assignable à l'auteur lui-même, comme Zufferey (1994: 20), que nous rejoignons, l'avait proposé, les données qui découlent des documents cadurciens ne coïncideraient pas avec une des deux datations proposées pour *Lai on cobra*, c'est-à-dire le 1253 (Jung 1971), parce que les types <h> et <ih> seraient dans leur phase d'abandon. Par contre, l'autre datation suggérée, à savoir avant 1214 (Alvar 1977 ; Capusso 1997), resterait valable. De toute façon, il semble difficile de croire que <h> et <ih>, probablement déjà sur le point de s'effacer en Quercy même en 1214, suivant les informations de Dobelmann, auraient pu survivre, à partir de la langue de l'auteur, lors des passages de la transmission manuscrite et jusqu'à la version de l'œuvre qui nous est parvenue. C'est pourquoi une deuxième hypothèse que nous évoquons, à notre sens plus convaincante, se fonde sur la nécessité d'attribuer à l'œuvre une patrie différente, à rechercher sur la base des témoignages de manuscrits qui montrent couramment cette notation graphématique même après le XIII<sup>e</sup> siècle. Par exemple, en Rouergue elle se rencontre *grosso modo* à partir du dernier tiers du XII<sup>e</sup> siècle et jusqu'à une époque assez tardive, spécialement

10. Les attestations pour cette région et pour le Bas-Quercy sont cependant limitées. La plupart des exemples provenant de cette aire et reportés par Grafström (1958: 141, 182 et 190) sont tirées des chartes du scribe toulousain Ramon Ameil, chez lequel l'adoption du graphème <h> semble particulièrement chère.

9. Elles émergent, par exemple, dans les rimes *i sso* : *faisso* (v. 81–82) et *saissa* : *faissa* (v. 121–122), aussi bien que dans les formes du verbe *laisser* (v. 153, 188, 191, 254, 315), *faisso* (v. 47 et 82), *dissi* (v. 167), *conoissetz* (v. 195), *dissentdie* (v. 221), *enaissi* (v. 310 et 432), *aissi* (v. 319, 398 et 412), *naisser* (v. 389), *baissar* (v. 393).

dans les environs de Rodez et Nonenque (Kalmann 1974: 88). Dans le but de déceler quelques pistes supplémentaires, nous avons recensé un certain nombre d'autres textes littéraires qui prouvent la persistance de cette notation, au sein des conventions d'écriture régionales, bien après le XIII<sup>e</sup> siècle : la version abrégée de la *Vida de Santa Margarita*, d'origine toulousaine (Lannutti 2012: XXIII–XXIV) ; le manuscrit *P* du *Girart de Roussillon*, vraisemblablement localisé dans une aire incluse entre le Quercy et le Rouergue (Pfister 1970: 31 et 37–38) ; la traduction occitane du *Livre de Sidrac*, située « aux confins du Quercy, de l'Auvergne et du Rouergue » (Marichal 1955: 209–210 et 222) ; les témoins *AFB2* et *B1CKL*, respectivement des traditions toulousaines I et II, du *Breviari d'Amor* (Richter 1976: 71–72) ; le codex Additional 17920 du British Museum de Londres,<sup>11</sup> provenant de la « région rouergate avec Rodez comme centre » (Pfister 1972: 279).<sup>12</sup>

Pour revenir au répertoire des phénomènes qui intéressent les voyelles, on rencontre une réduction particulièrement remarquable dans les verbes *levie* (v. 7), *cochie* (v. 15), *anie* (v. 20), *saludie* (v. 166), *dissendie* (v. 221).<sup>13</sup> Ces parfaits faibles de 1P comportent dans une première étape le développement de la diphtongue *ie* en syllabe tonique, et ensuite une réduction *iei* > *ie*. Par ailleurs, on peut établir un parallèle entre celles-ci et la rime *nuo* : *Castelnuo* (v. 5–6), également touchée par une réduction inhabituelle de la triphthongue *uou* à *uo*. Zufferey, en fait, traite conjointement les

11. Il s'agit d'un recueil contenant les *Miracles de la Vierge*, la *Légende du mariage des neuf filles du diable*, la *Chronique du Pseudo-Turpin* et *Les merveilles d'Irlande*.

12. Toutefois, d'après Chambon (1995a: 12), le scribe serait originaire du Velay. Sa supposition porte sur une série de « hapax ou mots extrêmement rares en ancien occitan » qui sont incompatibles avec une provenance rouergate. Le linguiste français parvient, donc, à la conclusion que les formes commentées ne sont pas d'ordre scriptologique, mais de nature idiosyncratique. Nous signalons également l'hypothèse de Zinelli (2018: 40), qui nous paraît la plus adéquate et convaincante : le philologue suggère d'analyser la *scripta* dans une perspective stratigraphique « verticale », grâce à laquelle il est possible de présumer une copie exécutée dans une région centrale mais à partir d'un modèle auvergnat. Nous renvoyons à Pfister (1972: 264) pour le répertoire des autres manuscrits touchés par ce phénomène.

13. Ce point a été abordé aussi par Zufferey (1994: 19) et Capusso (1997: 78 et 99).

deux types et les rapporte aux réductions *iei* > *ie* et *uou* > *uo* que Dobelmann (1944: 18–19 et 27) observe dans la *scripta* de Cahors, où la deuxième réduction affecte, entre autres, précisément la forme *Castelnuo*. Ces facteurs seraient donc assez distinctifs du domaine quercynois (Dobelmann 1944: 96), fait qui amène Zufferey (1994: 19) et Capusso (1997: 78) à les inscrire dans les éléments quercynois qui sont rattachables aux usages propres à l'auteur – ainsi qu'utiles à la localisation du texte.

Or, l'hypothèse d'attribuer la mutation vocale *uou* > *uo* à la langue de l'auteur est renforcée par le fait que l'occurrence se trouve à la rime. En revanche, en ce qui concerne la réduction *iei* > *ie*, il n'est pas évident de déterminer s'il s'agit d'un trait d'auteur ou d'une pénétration lors des copies constituant la tradition manuscrite. Par ailleurs, en plus des formes verbales mentionnées, dans *Lai on cobra* le passage *iei* > *ie* se vérifie systématiquement dans la forme pronomiale du féminin *lies* (v. 179, 277, 296, 335,<sup>14</sup> 371). Quant à la diffusion géolinguistique de ce phénomène, nous avons pu repérer, en syllabe tonique, les réductions *iei*<sup>15</sup> > *ie* / *ei* et *ei* > *i* également dans le gascon (Rohlf 1977: 118–119 ; Massourre 2015: 60, 67–71 et 214), et la monophthongaison *ei* > *e* dans la terminaison de la 1P des parfaits faibles du premier groupe pour le toulousain et le catalan (Chambon 1995b: 129 ; Zinelli 2016: 75).<sup>16</sup> En même temps, en position atone une alternance *ei* > *e* est documentée dans le Toulousain, le Bas-Quercy, le Rouergue et l'Albigeois (Grafström 1958: 64–65 ; Pfister 1958: 317–318). Il est aussi intéressant de noter qu'au sein du chansonnier *R* le phénomène émerge également dans toutes les attestations du pronom du féminin *lies* qui se manifestent dans *l'Essenhamen del guarso* de Peire Lunel de Montech (Sansone 1977: 325 ; Capusso 1997: 78), vraisemblablement plus tardif et imputable à une main différente (Zufferey 1981: xxix, note 1 ; Brunel-Lobrichon 1991: 247). Cette présence significative apporte des indices fort précieux pour nos évaluations : du point de vue de la stratigraphie linguistique,

14. Ce vers est aussi enregistré dans le *LR* parmi les exemples du pronom.

15. La triphthongue tire son origine de la diphtongaison conditionnée par yod.

16. Dans le catalan la triphthongue *iei* se réduit normalement à *i* (Badia i Margarit 1984: 134–135).

le fait que le responsable de l'addition des pièces de Peire Lunel de Montech partage l'habitude à la réduction *iei* > *ie* de *Lai on cobra*, peut nous conduire à rattacher celle-ci au dernier scribe du poème – plutôt qu'à son auteur –, qui aurait pu appartenir au même environnement de copie de l'exécutant de l'œuvre de Peire Lunel.

Toujours visant à distinguer entre les différentes couches linguistiques superposées, parmi les traits remontables à l'auteur on compte certainement quatre rimes en *-iu* : *briu* : *Corbairiu* (v. 17–18), *estiu* : *agradiu* (v. 87–88), *viu* : *caliu* (v. 281–282), *viu* : *recaliu* (v. 375–376). Le maintien de *i* long latin et, donc, de la diphtongue *iu*, à partir de la vocalisation de *-v-* intervocalique latin n'est pas fréquente, car dans une aire assez vaste qui englobe le Toulousain, le pays de Foix, l'Aude, le Bas-Quercy, l'Auvergne méridionale, le Rouergue, l'Albigeois, le Gévaudan et certaines zones de la Provence comme le Nîmois, les conventions régionales ont la tendance à développer la triphongue *ieu* (Pfister 1958: 322 ; pour le seul Gévaudan, Guida 1979: 123), tant de cette base que de *-eu-* latin. Dans le but de détecter les zones où *-iu* reste intact, nous avons repéré notamment les parlers aquitains et catalans (Massourre 2015: 78–79), mais, d'autre part, des triphongues de type *ieu* sont moins tenaces et plus tardives en Rouergue, d'après ce que Kalman (1974: 39) affirme : « parmi nos chartes, deux seulement présentent la diphtongaison *iu* en *ieu* ». <sup>17</sup> Par ailleurs, le décalage et les divergences linguistiques entre une possible version originale d'auteur et la version actuellement conservée, se reflètent également dans les fluctuations entre des variantes pourvues de la triphongue *ieu* ou de la seule diphtongue *eu* (*ieu*, *mieu*, *sieu*, *seu*, *seus*), et plus particulièrement, dans la rime *sieus* : *fiuus* (v. 187–188), qui vraisemblablement représente une innovation produite lors de la transmission du texte ou, plus probablement, par le dernier copiste.

Plusieurs réflexions s'imposent maintenant au sujet de la variante *cavazier*, qui, remplacée ensuite par son équivalent *cavasier*,<sup>18</sup> présente

17. Cela trouve confirmation dans une large majorité de formes conservant *-iu* (< *-iv-*) dans les chartes du *Supplément* de Brunel (1952), dont les documents exploités proviennent presque exclusivement du Rouergue.

18. La permutation des graphèmes <*s*> et <*z*> pour

un nombre d'occurrences (v. 25, 88, 125, 156, 165, 189, 219, 238, 255, 323, 324, 425) bien supérieur à la forme la plus commune *cavalier* (v. 15, 428). Tout d'abord, bien qu'il soit difficile d'établir si les variantes *cavazier* / *cavasier* dérivent directement de l'auteur ou il vaudrait mieux les attribuer aux spécificités linguistiques du dernier scribe de l'œuvre, leur singularité est indéniable. En fait, ces formes sont rares tant dans notre recueil comme dans les autres documents occitans médiévaux ; nous avons rencontré seules deux exceptions, qui se manifestent dans les œuvres de Raimbaut de Vaqueiras BEdT 392.3 et BEdT 392.I, livrés par le chansonnier des troubadours *C* (Paris, BnF, fr. 856). Ce témoignage consoliderait la légitimité de *cavazier* dans l'aire géolinguistique languedocienne occidentale, malgré sa marginalité. Cependant, puisque cette variante ne se rencontre pas à d'autres endroits du manuscrit *C*, il est évident qu'elle est inconnue dans les usages du copiste lui-même et cela permet de supposer son rattachement à une couche linguistique sous-jacente. Cette donnée n'est pas négligeable, car elle corrobore l'hypothèse que les chansonniers *C* et *R* ont pu puiser dans des matériels très proches, également du point de vue de la provenance géographique des sources qu'ils avaient à disposition. À l'égard d'une possible distribution géolinguistique, Grafström (1958: 151) ne mentionne pas ces variantes dans son inventaire des produits de *CABALLARIUM*, qui montre : *cavaer* pour le Quercy, *cavaeir* pour le Rouergue et *cavars* pour le Toulousain. Néanmoins, Gallacher (1978: 291) les détecte dans l'Albigeois. D'un point de vue phonétique et graphématique, la fricative sonore intervocalique [z] pourrait avoir différentes origines que nous allons détailler. L'hypothèse qui nous semble la plus convaincante se fonde sur l'insertion du phonème [z] pour la résolution du hiatus à partir d'une base *cavaier* / *cavaer*, à son tour générée par la réduction au seul yod ou encore la chute de toute la séquence romane *li* dans *cavalier* : l'intégration d'une fricative sonore pour l'extirpation d'un hiatus se vérifie au Moyen Âge dans plusieurs zones du Languedoc et de la Provence (Meyer 1871: 23). Par ailleurs, cette insertion caractérise également certains parlers

la notation de la fricative sonore intervocalique [z] est presque partout ordinaire.

modernes : « Z es utilizat sobretot dins los parlers septentrionals : a Aude (...), a Albi (...), a Olt (...) » (Alibert 1976: 36). À ce phénomène il faut aussi rapporter des effets analogiques de mots touchés par la réduction au pur yod du groupe latin *-si-* et, à l'inverse, par des hypercorrections. Comme deuxième théorie, et compte tenu de l'existence d'une variante aveyronnaise *cavayres*, nous évoquons de nombreux cas de rhotacisme et d'hypercorrection de rhotacisme qui concernent surtout les permutations *-r- > -z-* et *-z- > -r-* et qui intéressent particulièrement le Rouergue, en plus du Languedoc, de l'Albigeois et d'une partie de la Provence (Pfister 1958: 346).

En restant dans le champ des consonnes, nous signalons la palatalisation de la latérale ([l] > [ʎ]) en début de mot et suivie par les voyelles palatales [i] et [u] / [y].<sup>19</sup> Ce trait était répandu, à partir de la fin de XIII siècle (Anglade 1921: 83–84), dans une partie du sud-est du Périgord, le Haut et Bas-Quercy, une partie du nord du Toulousain, l'Auvergne, le Rouergue et l'Albigeois (Dobellmann 1944: 49 ; Brayer & Monfrin 1966: 65 ; Pfister 1972: 269). En même temps, il est notoire que la mouillure du *l* en position initiale est constante en catalan, indépendamment de la voyelle suivante (Badia i Margarit 1984: 182). Les attestations relevées dans notre poème, encore que réduites, sont : *lhui* (v. 29, 429), *lhi* (v. 79, 434) – seulement en qualité de pronom personnel et jamais comme article masculin au pluriel –, *lhirgua* (v. 108), *lhiam* (v. 289), *lhia* (v. 289). Zufferey (1994: 20) les avait déjà indiquées et considérées fondamentales pour détecter la provenance de l'auteur de *Lai on cobra*. Néanmoins, nous jugeons assez risqué de prendre position par rapport à l'attribution de cet élément à la version d'auteur, au modèle de transcription ou encore aux habitudes du copiste de la pièce dans le chansonnier *R*.

En outre, encore une fois, le même phénomène affecte certains lexèmes présents dans les œuvres de Peire Lunel de Montech, que nous avons déjà évoquées à propos de la variante *lies* pour le pronom du féminin, et qui ont été ajoutées dans les

19. Ronjat (1930: II, 30) explique la genèse de la palatalisation du *l-* devant les voyelles *i* et *u*, en reportant des exemples qui concernent particulièrement les pronoms personnels de cas régime. Pour ces derniers, nous renvoyons également au traitement de Ronjat du point de vue morphologique (III, 61–63).

blancs du codex par une main presque certainement ultérieure. Nous nous retrouvons, donc, face à un facteur de connexion supplémentaire entre les textes de Peire .W. et du chevalier de Montech, ce qui pourrait représenter un indice de l'intervention de deux scribes employant des systèmes d'écriture plutôt proches. Quoi qu'il en soit, tout en permettant d'exclure certaines régions, le trait n'est pas utile pour tracer une aire géolinguistique plus précise. Par ailleurs, parmi les documents littéraires, nous avons pu repérer cette latérale palatalisée [ʎ] devant *i* et *u* dans : la *Chanson de la Croisade albigeoise* ; les mss. *AFB*<sup>2</sup> et les mss. *B<sup>1</sup>CKL*, respectivement des traditions toulousaines I et II, du *Breviari d'Amor* (Richter 1976: 71–72) ; le ms. *P* du *Girart de Roussillon* (Pfister 1970: 30) ; le *Livre de Sidrac* (Marichal 1955: 211) ; le manuscrit Additional 17920 du British Museum de Londres (Pfister 1972: 270).<sup>20</sup>

De manière plus générale, le comportement des différents cas de palatalisation de la latérale dans le texte est fort compliqué à démêler. En fait, le phénomène montre beaucoup d'irrégularité et plusieurs flottements remarquables pour les mêmes lexèmes. À ce propos, il convient de rappeler que les séquences latines *-LJ-*, *-CL-* / *-C<sup>1</sup>L-*, *-G<sup>1</sup>L-* et *-T<sup>1</sup>L-* génèrent ordinairement une latérale mouillée [ʎ] dans la globalité du domaine occitan. Par contre, le groupe *-LL-* entraîne une latérale palatale exclusivement dans certaines *scriptae* et souvent en fonction du contexte lexématique. Or, les attestations de *l* mouillée que nous avons détectées lors de notre exploitation s'inscrivent principalement dans le premier type de palatalisation que nous avons clarifié, ce qui est le cas des rimes *vermelha* : *aurelha* (v. 65–66), *artelh* : *vermelh* (v. 143–144) et *aurelha* : *meravilha* (v. 405–406),<sup>21</sup> un peu moins fréquemment dans le deuxième. Dans cet embrouillement, les rimes ne viennent pas à notre secours de manière univoque, et ne nous permettent pas d'évaluer aisément si la langue de l'auteur de l'œuvre admettait pareille-

20. Nous rappelons que dans les mêmes codex on rencontre également le graphème <h> et le digraphe <ih> pour la notation de plusieurs phonèmes palataux, ainsi que la réduction *iei* > *ie*.

21. La rime est, cependant, fautive à cause de la fermeture de *e* tonique roman en *i*. Ce dernier trait est, donc, à imputer nécessairement à un des scribes responsables de la transmission du texte.

ment la palatalisation de *l* à partir de la latérale géminée latine, car elles manifestent à la fois des latérales pourvues ou dépourvues de palatalisation. Analysons quelques exemples.

Un grand nombre de témoignages, qui se fondent en particulier sur des rimes construites avec le féminin de l'adjectif *bel* et le lexème *castel*, semblent exclure la possibilité d'un aboutissement mouillé pour le groupe -LL-, et concrètement : *Murel* : *bel* (v. 13–14), *bela* : *renoela* (v. 91–92), *cela* : *castela* (v. 115–116), *castel* : *rauzel* (v. 213–214), *noel* : *castel* (v. 227–228), *sembel* : *castel* (v. 331–332), *castela* : *renoela* (v. 349–350). En même temps, une rime plutôt significative pourrait constituer une preuve évidente de la présence, parmi les traits d'auteur, de la palatalisation entraînée par -LL-. Il s'agit de *cabelh* : *parelh* (v. 147–148), qui associe un deuxième élément où la latérale mouillée dérive normalement de la séquence -CL- (*parelh* < PARICULUM) avec un premier élément, *cabelh*, qui consiste dans un produit clairement palatalisé de CABELLUM. Cependant, les occurrences à l'intérieur des vers, de mots comme *cabels* (v. 101, 140) et *bel* (v. 10, 14, 26, 37, 87, 89, 129, 147, etc.), ne présentent pas de digraphe <lh>, qui note habituellement la latérale palatale, à l'exception d'une seule trace de *belh* (v. 104). Les oppositions sur lesquelles nous avons attiré l'attention apparaissent, dans un premier temps, comme fortement contradictoires, mais, en vérité, une rime supplémentaire nous offre la clé pour interpréter correctement cette situation ambiguë et très complexe. Nous nous référons, plus précisément, à la rime inattendue *afilat* : *roilhat* (v. 133–134), qui dans la version transmise par le chansonnier *R* est visiblement fautive du point de vue formel. En tout cas, si la leçon est correcte du point de vue du contenu, dans la version originale il faudrait envisager la combinaison entre un verbe où la latérale est ordinairement mouillée (*roilhar*) et un verbe où le *l* alvéolaire intervocalique (*afilar*) doit nécessairement palataliser pour former la rime.

Le comportement discontinu que nous venons d'observer pourrait s'expliquer par une pratique consciente, opérée par l'auteur, d'adaptations et d'ajustements des phénomènes linguistiques de son aire d'origine pour modeler les rimes, selon les circonstances et les exigences de la composition. Néanmoins, nous croyons pertinent d'affirmer

que les rimes *cabelh* : *parelh* et *afilat* : *roilhat*, fort emblématiques, légitiment l'hypothèse d'assigner directement à ses usages une certaine tendance à la palatalisation. Du point de vue stratigraphique, l'inscription du phénomène -LL- > [ʎ] dans la toute première couche linguistique, c'est-à-dire dans la langue de composition de l'œuvre, est supportée par les rimes que nous venons de mentionner et par l'unique cas de survie en position interne de la variante palatalisée *belh*. Parallèlement, les nombreuses occurrences de variantes non palatalisées *cabel* et *bel* refléteraient les conventions d'écriture du dernier scribe de la tradition, constituant la couche la plus superficielle, qui adopte spontanément son système scriptologique à l'intérieur du vers, mais ne touche pas à la rime. La seule attestation de *belh*, donc, tant comme les rimes, aurait résisté dans la stratification linguistique de la tradition manuscrite et enfin pénétré dans la version du texte conservée par *R*.

En dernier lieu et sans oublier la perspective géolinguistique, il convient de fournir quelques précisions autour des zones où la palatalisation de la latérale à partir de -LL- latin se produit le plus fréquemment. En plus du catalan, où la mouillure est entraînée couramment (Badia i Margarit 1984: 196–197), elle se rencontre souvent dans les régions méridionales pyrénéennes, en Ariège, dans l'Aude et, finalement, dans le secteur déterminé par la célèbre ligne Millau–Narbonne tracée par Pfister (1972: 271).

Passons maintenant au traitement de l'élément le plus saillant de toute l'exploitation géolinguistique, qui corrobore plus nettement l'orientation vers le nord-est : il s'agit de la forme *peal* (v. 30),<sup>22</sup> qui comporte un phonème intercalaire entre [e] tonique et [l], bien que, plus communément, ce type d'insertions se développent à partir de la rencontre entre la voyelle [i] et le [l]. D'autres occurrences du trait consistent dans les variantes *mial* (v. 91, 175, 238, 380, 397) et *fial* (v. 297). Compte tenu de son absence dans tout le reste du chansonnier *R* – y compris les interpolations ultérieures – une dépendance directe de l'auteur de *Lai on cobra* paraît assez fondée.

22. Également signalée et commentée par Zufferey (1994: 20) et Capusso (1997: 78 et 101).

En ce qui concerne l'extension du phénomène à l'époque médiévale, Meyer constate que «la mutation en *ie* est surtout habituelle dans le bas Languedoc ; *ia* domine dans les parties plus au Nord» (1880a: LXJ), tandis que Pfister (1972: 267–268) localise l'introduction de la voyelle *e* spécialement dans le secteur oriental, plus précisément entre le Gévaudan, le Biterrois et le Narbonnais. La voyelle *a* paraît plus répandue dans l'Albigeois, le Rouergue et le Quercy, encore que, dans cette dernière région, Dobelmann (1944: 22) rencontre plus souvent la diphtongaison en [je] et date celle en [ja] seulement au 1305. Quant à la distribution moderne, Ronjat (1930: I, 125 et 134)<sup>23</sup> et Alibert (1976: 11) enregistrent la répartition suivante : *-iel-* pour l'Agenais, le Toulousain, le pays de Foix, la Provence et une partie de l'Auvergne, du Gévaudan et du Lodévois ; *-ial-* pour le reste du Lodévois, le Dauphiné, le Montpelliérain, le Biterrois, le Narbonnais, le Gévaudan, le Carcassès, l'Albigeois, une partie du Rouergue ainsi que de l'Auvergne et du Limousin méridionaux. L'Aquitaine est partagée entre le maintien de *-il-* et la diphtongaison en *-ia-*. Par conséquent, on observe que, si à l'époque médiévale la ligne de démarcation passait plutôt entre le nord et le sud de l'occitan, dans les parlers modernes elle se situe plutôt entre l'est et l'ouest. Par ailleurs, *peal* émerge aussi dans le *Livre de Sidrac*, localisé «aux confins du Quercy, de l'Auvergne et du Rouergue» (Marichal 1955: 222), et dans le manuscrit unique de la *Vie de Sainte Delphine*, situable dans l'Albigeois (Cambell 1963), à savoir deux manuscrits qui partagent un certain nombre des caractéristiques distinctives que nous avons signalées pour notre texte. Enfin, nous attirons l'attention sur le fait que *fial*, *mial* et *peal* sont exactement les exemples reportés par Constans (1880: 65) dans son étude sur le dialecte aveyronnais, ou, plus précisément, sur les parlers du secteur compris entre Rodez et Millau : cette donnée offre une piste précieuse pour la détection de la langue de l'auteur et, donc, la localisation de l'œuvre.

Un deuxième mot clé à examiner, quoique plus faiblement marqué du point de vue diatopique, est *ciotatz* (v.84), qui montre une diphtongue inusitée dans le domaine d'oc, surtout lors de

23. Le linguiste relève, en particulier, la forme *pyalses* à Camarès, dans l'Aveyron.

l'époque ancienne. On observe la même diphtongue également à d'autres endroits, en particulier en ce qui concerne la forme *Dio* (v. 112, 167, 170, 263, 279, 342, 385), qui n'a pas de concurrents tout le long du poème, mais aussi dans *vioire* (v. 317) et *lio* (v. 204). Quant à ce dernier, le vocable se trouve à la rime *Dio : lio* (v. 203–204), ce qui assure la possibilité d'attribuer le trait directement à l'auteur. Puisque la diphtongue *io* des deux lexèmes à la rime tire son origine de bases latines différentes, nous traiterons séparément d'une part la diphtongaison conditionnée dérivée des groupes *-IV-* > *iu* et *-EU-* > *eu* et, d'autre part, la diphtongaison générée par la combinaison de  $\ddot{O} + c > uoc$ . Dans le but de réaliser une comparaison avec la *scripta* du reste du chansonnier R, en faisant cependant abstraction des additions dans les blancs, nous avons constaté que le copiste qui a exécuté la compilation fait preuve d'une forte cohérence, d'un bout à l'autre du codex, par rapport aux solutions privilégiées pour les aboutissements en question : pour les deux premiers types la triphongue *ieu*, pour le deuxième le maintien de *o* simple. Dans son exploitation linguistique, Zufferey (1994: 20, suivi par Capusso 1997: 79) rapporte, la diphtongue *io* à l'auteur de l'œuvre et, en perspective géolinguistique, s'en remet encore une fois aux données de Dobelmann (1944: 25–27) sur les chartes cadurciennes. Dans celles-ci, en fait, des fluctuations *ieu / iu / io* s'affichent à la même époque et chez les mêmes scribes. En outre, à propos de l'alternance *io / iu*, la chercheuse rappelle (1944: 21–22) que le <0> aurait pu servir à noter aussi le son [u], car, inversement, des digraphes comme <ou> (dont les exemples *lou*, *vuotz*, *tous*, *toutes*, *soubre*, *maisou*) représentaient indistinctement le [o] et le [u] issus de  $\ddot{o}$  et  $\ddot{u}$  latins. Le même type de flottement, résultant des séquences latines *-IV-* et *-EU-*, figure parfois aussi en albigeois (Gallacher 1978: 276–278). Indépendamment de l'interprétation phonétique des deux notations, une précision supplémentaire nous paraît très importante : dans les documents cadurciens, la diphtongue *io* se rencontre sur les confins du Rouergue (Dobelmann 1944: 27). Cette information coïncide avec l'adoption de *eo* et *io* au lieu de *eu* et *iu* que Kalman observe dans les chartes rouergates (1944: 41). À une époque plus tardive, de nombreuses occurrences des

variantes *Dio* et *ciotat* se concentrent dans l'aire provençale, et notamment dans les vies des saints, dans les traductions du Nouveau Testament et dans les mystères briançonnais datables entre la fin du xv et le début du xvi siècle : le phénomène semble donc s'être décalé au fil du temps de la zone languedocienne occidentale à l'est du domaine occitan.

Dans le but de mieux décrire et circonscrire la localisation médiévale de *ciotatz*, *Dio* et *viore*, nous avons effectué des recherches minutieuses, afin de rassembler un inventaire suffisamment ample et varié d'attestations. Or, la forme *Dio* pour *Deu* / *Dieu* est beaucoup trop répandue dans les documents pour permettre d'en extraire des indices utiles. En revanche, les deux autres formes offrent des pistes intéressantes d'un point de vue soit diatopique, soit diachronique. Concrètement, les formes verbales de *viore*, par exemple, sont employables plutôt pour l'évaluation, sur le plan chronologique, de la phase orientale et plus récente de l'expansion du digraphe <io>, car elles n'émergent que dans des textes à caractère sacrée-religieux,<sup>24</sup> de provenance provençale ou franco-provençale, datables aux siècles xiv et xv, comme : le *Nouveau Testament vaudois de Zurich*, la *Bible vaudoise de Carpentras*, la *Noble Leçon des Vaudois du Piémont*, le *Vergier de consolation*, la *Prière à la Vierge* en vers, le *Bestiaire Vaudois*. En revanche les témoignages de *ciotat*, plus limités, sont susceptibles d'une interprétation géolinguistique, parce qu'ils indiquent deux zones différentes mais bien déterminées, une occidentale et une orientale. En ce qui concerne les chartes, on peut les observer dans les environs d'Agen, Montpellier et Avignon. Parallèlement, dans les textes littéraires, elles se concentrent principalement dans : le manuscrit Additional 17920 du British Museum de Londres, que nous avons déjà cité et qui – nous le rappelons – selon Pfister (1972: 279) a été confectionné par un compilateur opérant dans le Rouergue ; le témoin des Archives Départementales de Toulouse des *Légendes de l'Hôpital de Saint-Jean de Jérusalem*, assigné par Calvet (2000: 86–87) à une aire toulousaine-quercynoise-albigeoise-rouergate

avec quelques éléments pyrénéen-catalans ; le manuscrit des vies des saints Delphine et Auzias, albigeois (Cambell 1963), sus-évoqué au sujet de la diphtongue en *a* dérivant de la rencontre de [i] tonique avec [l] ; le manuscrit *B* de la *Légende Dorée*, étudié par Zinelli et dont le copiste « serait originaire d'une zone centrale comprenant le Quercy, l'Albigeois, le Rouergue et la partie occidentale de l'Hérault » (2009: 268).

Nous allons enfin analyser plus en détail la forme à la rime *lio*, visiblement choisie aussi pour des raisons métriques,<sup>25</sup> bien que, vraisemblablement, elle n'était pas inconnue dans la *scripta* de l'auteur. Il est notoire que les aboutissements ordinaires de la diphtongaison conditionnée de *Ö* tonique latin suivi par un *c* sont *uo* et *ue*. Dans les chartes plus anciennes les solutions diphtonguées ne sont pas prépondérantes (Grafström 1958: 79), car elles se développent davantage au cours du xiii siècle (Ronjat 1930: I, 150 ; Marichal 1955: 207 ; Dobelmann 1944: 19). Malgré cela, le maintien de *o* simple se remarque encore jusqu'à nos jours dans le Toulousain, le Quercy, l'Albigeois, le Rouergue, le pays de Foix et l'Aude, jusqu'à Narbonne. La situation géolinguistique actuelle peut nous aider un peu plus à éclaircir l'ampleur de la diphtongue *io* dans les produits de *LOCUM*, *FOCUM* et *JOCUM*, qui n'est pas courante dans les documents : d'après Ronjat (1930: I, 169), on sait que « le stade ancien de diphtongaison [wō]~ se maintient en Trieves et en Diois ; il est rare en Rouergue : sauf à Conques (*fuoc* mais *jouoc*), on dit généralement *fióc*, *loc*, *joc* » et que des formes comme *fiò* et *liò* sont généralisées dans le montpelliérain, biterrois, lodévois, gévaudanais, albigeois, auvergnat méridional, rouergat, quercynois septentrional ; ces deux dernières régions présentent des concurrents de type *luoc* [lʷok] / *lioc* [ljok] (Ronjat 1930: I, 169 ; Alibert 1976: 15). Lors de l'exploitation d'autres occurrences dans les manuscrits médiévaux, nous avons découvert que la variante *lio* a très probablement été mise à l'écart par les éditeurs, car elle devait être bien plus fréquente, par rapport aux traces que nous en avons trouvés. Par exemple, nous l'avons constatée dans les chansonniers *T* (Paris, BnF, fr.

24. A l'exception d'une occurrence dans BEdT 461.114, *unicum* du chansonnier des troubadours *P* (Firenze, Biblioteca Medicea Laurenziana, Pl. XLI, 42).

25. Nous avons précisé qu'elle est placée comme deuxième terme dans la rime *Dio* : *lio* (v. 203–204).

15211)<sup>26</sup> et *D* (Modena, Biblioteca Estense, alpha, R, 4, 4), confectionnés en Italie, respectivement trois fois et une fois, dans la rédaction *C* des *Leys d'Amors*, dans les mystères provençaux de Saint Andrée et Saint Barthélémy, dans des textes de nature diverse copiés à Avignon, Montpellier et dans l'aire catalane.

Deux vers après *ciotatz*, se manifeste la forme *nug* < NOCTEM, que selon Capusso « potrebbe portare in direzione catalana » (1997: 78). Toutefois, il n'est pas précisé si la composante catalane serait à référer à l'auteur de l'œuvre, à une interférence de la tradition manuscrite ou au copiste qui nous a transmis le poème. Effectivement, la réduction *ue* > *u*, en tant qu'étape ultérieure de la diphtongaison conditionnée en *ue* à partir de *Ö* tonique suivi par un phonème labio-vélaire ou palatal ou par le groupe -CT-, est traditionnellement attribuée au catalan (Badia i Margarit 1984: 147–148). En vérité, au Moyen Âge, la distribution de la monophthongaison en *u* de la diphtongue *ue* issue de *Ö* latin était beaucoup plus large qu'à l'époque moderne, en se répandant dans différentes zones du domaine occitan, de la Provence, où elle était très fréquente, au Toulousain et au pays de Foix (Massourre 2015: 85–86). Conformément à cette localisation, nos recherches nous ont permis d'enregistrer un nombre considérable de variantes réduites, en particulier pour les substantifs *nug* et *pug*, dans le chansonnier des troubadours *C* et dans le manuscrit *B* de la tradition toulousaine I du *Breviari d'Amor* (Richter 1976: 77). D'après Ronjat (1930: I, 177) « la réduction à [ü] est ancienne et semble avoir eu au Moyen Âge une aire plus grande qu'aujourd'hui », elle touche principalement les parlers aquitains proches du catalan et les variétés qui se répartissent sur un coin nord-ouest. En revanche, les données fournies par Dobelmann (1944: 20) amèneraient à exclure la possibilité d'une variante *nug* dans le Quercy, où on observe la diphtongaison de *Ö* latin en *ue* devant toute consonne labiale et la conservation de *o* simple ou encore la réduction en *u* seulement devant nasale. Cependant, il demeure difficile rétablir la relation de cette va-

26. En ce qui concerne l'attestation de variantes comme *lioc* et *fioc* dans ce codex de confection italienne, nous renvoyons aux explications d'ordre géolinguistique offertes par Di Girolamo (2016: 10–18), qui orientent vers une localisation génoise.

riante isolée<sup>27</sup> avec une couche linguistique spécifique – auteur, tradition manuscrite, modèle de transcription ou dernier copiste – et, étant donné que toute proposition ne serait pas suffisamment fiable, nous ne prenons pas parti sur ce point.

Deux autres attestations sont à associer au même type de phénomènes : il s'agit de *mitat* (v. 94, 120)<sup>28</sup> et de *meg* (v. 164, 405). Plus précisément, l'évolution *mitat* < MEDIETATE montre la réduction de *ei* prétonique à *i*, qui se produisait, notamment devant *s*, un peu partout (Pfister 1958: 316–319), malgré une plus ample distribution catalane (Badia i Margarit 1984: 137–138). En ce qui concerne la deuxième, par contre, l'absence de diphtongaison dans *meg* < MEDIUM est clairement étrange et, en ce qui concerne l'aire languedocienne, on n'en trouve de traces qu'en Rouergue (Kalman 1974: 80).

Il est opportun de traiter dans le dossier consacré à la phonétique également les mutations qui affectent les formes verbales *estat* (v. 202), *tollet* (v. 350) et *camges* (v. 370). Elles documentent deux réductions similaires, à savoir *-tz* > *-t* et *-tz* > *-s* / *-z*, que Capusso (1997: 79) commente dans son édition, mais sans l'application de la perspective stratigraphique.

Avant de se consacrer aux arguments de nature scriptologique et stratigraphique, quelques clarifications sur l'aspect géolinguistique sont nécessaires. Ces deux traits ont été traditionnellement utilisés dans les études linguistiques pour tracer des lignes de démarcation assez nettes, car le premier type de réduction avait été conventionnellement attribué au Limousin et au Périgord (Gleßgen & Pfister 1995: 417), tandis que le deuxième plutôt à la Provence (Gleßgen 1995: 430) ;<sup>29</sup>

27. Dans le même type de contexte phonétique, les autres lexèmes montrent systématiquement la diphtongue : *bruelh* (v. 3), *huels* (v.36, 194, 405), *gruegua* (v. 66), *enuagh* (v. 197), *luenh* (v. 213), *vuelh* (v. 301, 306, 320, 348).

28. Cette variante formelle réduite établit une connexion supplémentaire avec les additions plus tardives de Peire Lunel de Montech, car une occurrence de *mitat* se trouve également dans les feuillets consacrés à ces textes.

29. Ronjat (1930: II, 281–284) opère une répartition entre le Languedoc occidental et le Languedoc oriental expressément sur le maintien ou la perte, d'un point de vue phonétique et graphématique, de *tz* ; néanmoins, ces indications se fondent sur les parlers modernes et donc n'assurent pas la situation médiévale.

cependant, au Moyen Âge ils étaient beaucoup plus répandus. La réduction *-tz > -t*, en fait, se réalisait dans plusieurs parlers aquitains, le Limousin, le Périgord, le Haut et Bas-Quercy, l'Auvergne, le Gévaudan (Meyer 1880a: LIX-LX et LXV ; Bayer & Monfrin 1966: 79-81),<sup>30</sup> et même chez certains troubadours, comme Arnaut Daniel, Bernart de Ventadorn et Guiraut de Borneill. La perte de l'élément final sibilant intéressait particulièrement la terminaison verbale de la 5P, ce qui est le cas des formes de *Lai on cobra* que nous venons de mentionner, de la *Chanson de la Croisade albigeoise*, *Flamenca* et du *Jaufre*. Quant au passage *-tz > -s*, il atteint principalement le participe passé et la 5P des verbes, mais, par contre, il est incertain si le changement de notation graphématique implique en même temps une modification sur le plan phonétique – lénition de l'affriquée alvéolaire. La supposition d'une extension exclusivement ou majoritairement provençale est rejetée par Grafström (1958: 227–236), qui liste un échantillonnage assez étendu provenant notamment du toulousain, du quercynois et du nîmois, mais aussi de l'albigeois et du rouergat.

Or, en relation avec la dimension stratigraphique des formes *estat*, *tollet* et *camges* au sein de notre texte, deux indices viennent à notre aide. D'un côté, il paraît invraisemblable que des éléments si faibles et situés à l'intérieur du vers aient pu persister depuis la version originale d'auteur, à travers la tradition manuscrite, et arriver jusqu'à la version conservée dans le chansonnier *R* : leur assignation au dernier copiste, ou à une couche linguistique à peine antérieure, c'est-à-dire au modèle de transcription, est donc plus plausible et opportune. En outre, de très nombreuses occurrences à la rime que nous reportons ci-dessous, nous offrent des informations fiables sur les pratiques d'auteur en matière de versification. Voici l'inventaire intégrale : *estatz* : *pratz* (v. 1–2) ; *talhatz* : *conoscatz* (v. 27–28) ; *formatz* : *sapchatz* (v. 37–38) ; *batejatz* : *ciotatz* (v. 83–84) ; *auzart* : *part* (v. 89–90) ; *prat* : *mitat* (v. 119–120) ; *afilat* : *roilhat* (v. 134–135) ; *paguatz* : *fatz* (v. 179–180) ; *conoissetz* : *mentavetz* (v. 195–196) ; *platz* : *pratz* (v. 205–206) ; *plegatz* : *sapchatz* (v. 243–244) ; *sapiatz* : *Leutatz*<sup>31</sup>

30. Pour l'époque moderne, qui conserve à peu près la même configuration, voir Ronjat (1930: III, 158–159).

31. Ce mot a été commenté par Zufferey (1991: 233–234) à propos du corpus de Peire Cardenal rassemblé dans

(v. 267–268) ; *platz* : *Leutatz* (v. 301–302) ; *Leutatz* : *menatz* (v. 307–308) ; *vesiatz* : *pechatz* (v. 337–338) ; *leutat* : *fat* (v. 361–362) ; *sapiatz* : *voluntatz* (v. 377–378) ; *proatz* : *demandatz* (v. 387–388) ; *vertat* : *leutat* (v. 399–400) ; *azaut* : *Guiraut* (v. 417–418) ; *colguat* : *restaurat* (v. 429–430).

Les attestations montrent une certaine attention vis-à-vis de la distinction respectivement entre le cas sujet et le cas régime, le singulier et le pluriel, ainsi que pour les formes verbales, afin d'accorder entre eux les mêmes cas grammaticaux, ou alors les formes verbales avec le cas sujet du singulier et le cas régime du pluriel, qui prennent un *-s* de flexion ; au contraire, à l'intérieur du vers, on remarque que la norme du *-s* flexionnel n'est clairement pas observée.<sup>32</sup> Seulement dans quelques occasions, des adaptations ont été nécessaires, comme par exemple dans le mot *mitat* (v. 120), où le *-s* du cas sujet n'est pas présent, parce que la rime se combine avec un singulier au cas régime. Néanmoins, la réduction *-tz > -t* ne touche jamais les 5P, et dans ces dernières l'acclimatation s'applique en sens inverse : deux exemples sont fournis par les rimes *platz* : *Leutatz* (v. 301–302) et *Leutatz* : *menatz* (v. 307–308), dans lesquelles, au lieu d'une intervention sur la terminaison verbale, un *-s* de flexion a été rajouté à *Leutatz*, malgré le cas régime. C'est pourquoi la rigueur de composition et d'organisation des rimes, dont fait preuve l'auteur, est tout à fait valable comme point de repère et moyen de comparaison pour attribuer avec un degré assez élevé de sûreté les variantes réduites *estat*, *tollet*

le chansonnier *M* (Paris, BnF, fr. 12474). Il a été expliqué par le linguiste suisse comme variante dysyllabique *leutat* / *liutat* issue de la réduction des séquences *-eau-* / *-iau-*. Au sein des documents médiévaux actuellement conservés, la forme, qui pourrait avoir des origines catalanes, est également attestée dans : le *planh* BEdT 330.1a d'attribution douteuse à Peire Bremon Ricas Novas ; le *sirventes* BEdT 461.251a *unicum* du chansonnier *Y* (Paris, BnF, fr. 795) ; le *Judici d'Amor* de Raimon Vidal de Bezaudun ; les deux témoins manuscrits du *Libre de Seneca*.

32. Bien entendu, la réduction *-tz > -t* ne constitue pas seulement un phénomène de mutation phonétique, mais elle acquiert aussi une valeur morphologique, car elle est soumise à des erreurs dans l'utilisation de la déclinaison bicasuelle. Parallèlement, chez certains troubadours tel que Arnaut Daniel et Marcabru, il y a la possibilité que cette réduction soit également adoptée de façon délibérée dans la composition des rimes à la manière « limosina » (Perugi 1978: 737 ; Viel 2015: 19).

et *camges* à la dernière couche linguistique ou à la pénétration à partir de la source employée.

Nous consacrons un dernier commentaire au phénomène qui caractérise le verbe *engendrar* (v. 292). Il s'agit de l'épenthèse du *d* dans la séquence *-n'r-*, qui affecte également *ondrar* (v. 437). Dans les séries romanes *-l'r-* et *-n'r-*, l'insertion d'un *-d-* épenthétique a lieu dans un secteur très restreint entre le Bas-Quercy et le Toulousain (Grafström 1958: 124). D'après la perspective stratigraphique, nous estimons devoir imputer cette insertion au dernier scribe, étant donné que la rime *ondrar* : *malestar* (v. 437–438) apparaît plus artificielle qu'une hypothétique combinaison *onrar* : *malestar*. Cependant, malheureusement la rime suivante (v. 439) ne peut nous dévoiler aucune piste, car le couplet de vers est incomplet. Inversement, en ce qui concerne la séquence *-l'r-*, le texte ne témoigne pas d'exemples d'épenthèse et les seules formes observables sont *alres* (v. 67) et *valra* (v. 276).

### ☛ 3. Pour conclure

Comme dernière étape de cette étude, il nous paraît intéressant et pertinent de rassembler dans cet appareil exclusivement les traits qui, en toute vraisemblance, sont à référer à l'auteur de *Lai on cobra*. En fait, seulement une évaluation d'ensemble des phénomènes que nous avons décrits permet de tirer des indices aptes à avancer des hypothèses supplémentaires sur la provenance géographique du poème et de son auteur. En réalisant cette opération, il est ainsi évident que les régions sur lesquelles les éléments linguistiques relevés convergent le plus souvent sont : le Quercy, conformément à la localisation suggérée par Zufferey (1994) et acceptée par Capusso (1997), le Nord Toulousain et le Rouergue. Cependant, plusieurs données nous font pencher vers l'écart du Quercy et Nord Toulousain : 1) la systématisme de l'article *lo* pour le cas sujet et de la désinence *-et* pour la 3P du parfait ; 2) les trois rimes en *-iu* ; 3) la forme diatopiquement très marquée et assez circonscrite *peal* ; 4) les formes *an*, *van*, *fan*, *laissavo*, *chantavo*, quoiqu'un peu plus faiblement. En même temps, nous rappelons que des variantes caractérisées par la diphtongue *io* ont été repérées, par Dobelmann, plutôt « aux confins du Rouergue » (1944: 27). Par conséquent, grâce

à la combinaison des différentes données, il nous semble plus approprié de situer la composition du poème et la patrie de son auteur bien plus loin de Cahors et plus vers l'est, très probablement dans une zone comprise entre la limite sud-orientale du Quercy, Rodez et Albi comme extrême méridional : l'actuelle Aveyron semble s'imposer comme solution la plus adéquate. Cette région serait aussi à prendre en compte lors de l'évaluation et de l'avancement de nouvelles propositions d'identification sur Peire .W. D'ailleurs, en ce qui concerne l'identité et la localisation d'un auteur, les pistes résultant de l'exploitation linguistique et stratigraphique de son œuvre sont un argument fort fiable, et dont il faudrait se servir beaucoup plus, pour prendre position au sujet d'un problème d'attribution.

### ☛ Bibliographie

- ALIBERT, Louis, 1976: *Gramatica Occitana segon los parlars lengadocians*, Montpellier, CEO.
- ALVAR, Carlos, 1977: *La poesía trovadoresca en España y Portugal*, Barcelona, Planeta-Real Academia de Buenas Letras, 106–131.
- ANGLADE, Joseph (éd.), 1919–20: *Las Leys d'Amors*, Toulouse, Privat.
- ANGLADE, Joseph, 1921: *Grammaire de l'ancien provençal ou ancienne langue d'oc. Phonétique et morphologie*, Paris, Klincksieck.
- BADIA I MARGARIT, Antoni, 1984: *Gramàtica històrica catalana*, Barcelona, Tres i Quatre.
- BEDT = ASPERTI, Stefano (ed.), 2012: *Bibliografia elettronica dei Trovatori*, Roma, <[www.bedt.it](http://www.bedt.it)> [26/10/2021].
- BRAYER, Edith; MONFRIN, Jacques, 1966: «Un fragment du *Breviari d'Amor* conservé aux Archives Municipales de Vienne (Isère)», *Romania*, 87, 59–93.
- BRUNEL, Clovis, 1952: *Les plus anciennes chartes en langue provençale : recueil des pièces originales antérieures au XIII<sup>e</sup> siècle. Supplément*, Paris, Picard.
- BRUNEL-LOBRICHON, Geneviève, 1991: «L'iconographie du Chansonnier provençal R», *Lyrique Romane Médiévale : la tradition des chansonniers. Actes du Colloque de Liège, 1989*, éd. M. Tyssens, Liège, Université de Liège, 245–272.
- CALVET, Antoine (éd.), 2000: *Les Légendes de l'Hôpital de Saint-Jean de Jérusalem*, Paris, Presses de l'Université de Paris Sorbonne.
- CAMBELL, Jacques (éd.), 1963: *Vies occitanes de Saint Auzias et de Sainte Dauphine, avec traduction française, introduction et notes*, Roma, Pontificum Atheum Antonianum.

- CAPUSSO, Maria Grazia (éd.), 1997: «La novella allegorica di Peire Guilhem», *Studi Mediolatini e Volgari*, 43, 35–130.
- CHAMBON, Jean-Pierre, 1995a: «Remarques sur la patrie de l’auteur du ms. Brit. Mus. Ad. 17920 (BrunelMs13)», *Revue de Linguistique Romane*, 59, 5–24.
- CHAMBON, Jean-Pierre, 1995b: «Diatopismes remarquables dans la langue de l’auteur de *Senher Dieu que fezist Adam*», *Revue des Langues Romanes*, 99, 23–132.
- DI GIROLAMO, Costanzo, 2016: «L’alba di Giraut de Bornel in Italia», *Lecturae Tropatorum*, 9, 1–24.
- DOBELMANN, Suzanne, 1944: *La langue de Cahors des origines à la fin du xv<sup>e</sup> siècle*, Genève, Slatkine.
- GALLACHER, Desmond, 1978: *Les chartes de la Salvetat-Mondragon. Textes albigeois du xiii<sup>e</sup> siècle*, Montpellier, CEO.
- GATIEN-ARNOULT, Adolphe Felix (éd.), 1842: *Las Flors del gay saber estier dichas las Leys d’Amers avec une traduction par d’Aguilar et d’Escouloubre*, Toulouse, Paya.
- GIANNINI, Gabriele; GASPERONI, Marianne, 2006: *Vangeli occitani dell’infanzia di Gesù. Edizione critica delle versioni I e II*, Bologna, Pàtron.
- GLEßGEN, Martin, 1995: «Okzitanische Skriptaformen. III, Provence», *Lexikon der Romanistischen Linguistik*, ed. G. Holtus, M. Metzeltin, C. Schmitt, Tübingen, Niemeyer, II/2, 425–434.
- GLEßGEN, Martin; PFISTER, Max, 1995: «Okzitanische Skriptaforme. I, Limousin / Périgord», *Lexikon der Romanistischen Linguistik*, ed. G. Holtus, M. Metzeltin, C. Schmitt, Tübingen, Niemeyer, II/2, 412–419.
- GRAFSTRÖM, Åke, 1958: *Étude sur la graphie des plus anciennes chartes languedociennes avec un essai d’interprétation phonétique*, Uppsala, Almqvist & Wiksell.
- GRAFSTRÖM, Åke, 1968: *Étude sur la morphologie des plus anciennes chartes languedociennes*, Stockholm, Almqvist & Wiksell.
- GUIDA, Saverio (éd.), 1979: *Il trovatore Gavaudan*, Modena, Mucchi.
- GUIDA, Saverio; LARGHI, Gerardo, 2014: *Dizionario biografico dei trovatori*, Modena, Mucchi.
- JUNG, Marc-René, 1971: «Les poèmes allégoriques occitans», *Études sur le poème allégorique en France au moyen-âge*, ed. M.-R. Jung, Bern, Franke, 122–169.
- KALMAN, Hans, 1974: *Étude sur la graphie et la phonétique des plus anciennes chartes rouergates*, Zurich, Aku-FotoDruck.
- KUTSCHA, Kurt, 1934: *Das sogennante n-mobile im Alt- und Neuprovenzalischen*, Halle–Niemeyer, Klöppel.
- LANNUTTI, Maria Sofia (éd.), 2012: *Vita e passione di santa Margherita d’Antiochia, due poemetti in lingua d’oc del XIII secolo*, Firenze, Il Galluzzo.
- LR = RAYNOUARD, François-Just-Marie, 1838–44: *Lexique Roman ou dictionnaire de la langue des troubadours, comparée avec les autres langues de l’Europe Latine*, Paris, Silvestre.
- MARICHAL, Robert, 1955: «La langue de la traduction provençale du “livre de Sidrac” (Paris, Bibl. nat., ms. fr. 1158)», *Recueil de travaux offert à M. Clovis Brunel par ses amis, collègues et élèves*, Paris, Société de l’École des Chartes, II, 205–222.
- MASSOURRE, Jean-Louis, 2012: *Le Gascon, les mots et le système*, Paris, Champion.
- MEYER, Paul, 1871: *Les Derniers Troubadours de Provence*, Genève–Marseille, Slatkine–Lafitte.
- MEYER, Paul (éd.), 1880a: *Daurel et Beton*, Paris, Didot.
- MEYER, Paul, 1880b: «Les troisièmes personnes du pluriel en provençal», *Romania*, 34, 192–215.
- MORLINO, Luca (éd.), 2005: «Lai on cobra sos dregs estatz (BEDT 345.I)», *Repertorio informatizzato dell’antica letteratura occitanica (Rialto)*, <[http://www.rialto.unina.it/PGILus/345.I\(Morlino\).htm](http://www.rialto.unina.it/PGILus/345.I(Morlino).htm)> [26/10/2021].
- MORLINO, Luca, 2009: «Omonimi equivoci e riconoscimenti trobadorici: il caso di Peire Guillem», *La lirica romanza del Medioevo. Storia, tradizioni, interpretazioni. Atti del VI convegno triennale della Società Italiana di Filologia Romanza (Padova 27 settembre - 1 ottobre 2006)*, ed. F. Brugnolo, F. Gambino, Padova, Padova Unipress, I–II, 241–261.
- PERUGI, Maurizio (éd.), 1978: *Le canzoni di Arnaut Daniel*, Milano–Napoli, Ricciardi.
- PFISTER, Max, 1958: «Beiträge zur altprovenzalischen Grammatik», *Vox Romanica*, 17, 281–362.
- PFISTER, Max, 1970: *Lexikalische Untersuchungen zu Girart de Roussillon*, Tübingen, Niemeyer.
- PFISTER, Max, 1972: «La localisation d’une scripta littéraire en ancien occitan», *Travaux de Linguistique et Littérature*, 10, 253–292.
- PIROT, François, 1972: *Recherches sur les connaissances littéraires des troubadours occitans et catalans des XII<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> siècles. Les « sirventes-ensenhamens » de Guerau de Cabrera, Guiraut de Calanson et Bertrand de Paris*, Barcelona, Reial Acadèmia de Bones Lletres.
- PUJOL, Josep, 1995: «El narrador al verger. Tradicions i models en les ventures al·legòriques amoroses del segle XIV», *La narrativa in Provenza e Catalogna nel XIII e XIV secolo*, Pisa, Edizioni ETS, 161–184.
- RICHTER, Reinhilt, 1976: *Die Troubadourzitate im « Breviari d’Amor »*, Modena, Mucchi.
- ROHLFS, Gérard, 1977: *Le gascon. Étude de philologie pyrénéenne*, 3<sup>ème</sup> éd. augmentée, Tübingen, Niemeyer.
- RONJAT, Jules, 1930: *Grammaire historique des parlers provençaux modernes*, Montpellier, Société des Langues Romanes.
- SANSONE, Giuseppe, 1977: *Testi Didattico-cortesi di Provenza*, Bari, Adriatica.
- VIEL, Riccardo, 2015: «Interferenze linguistiche e tras-

- missione manoscritta: alcune note su Marcabru», *Critica del Testo*, 18,3, 3–27.
- ZINELLI, Fabio, 2009: «La *Légende dorée* catalano-occitane. Étude et édition d'un nouveau fragment de la version occitane A», *L'occitan, une langue de travail et de la vie quotidienne du XII<sup>e</sup> au XXI<sup>e</sup> siècle. Les traductions et les termes techniques en langue d'oc. Actes du colloque organisé à Limoges les 23 et 24 mai 2008 par le Centre Trobar et l'EA 4116*, ed. J. L. Lemaître, F. Vielliard, Ussel, Musée du Pays d'Ussel, 263–361.
- ZINELLI, Fabio, 2016: «Costruire una lingua. Elementi linguistici tolosani nella poesia catalana del medioevo tra prestito e convergenza», «*Cobles, e lays, danses e bon saber*». *L'última cançó dels trobadors a Catalunya: llengua, forma, edició*, éd. A. Alberni, S. Ventura, Roma, Viella, 33–92.
- ZINELLI, Fabio, 2018: «Stratigraphie, contact linguistique et localisation des manuscrits littéraires occitans», *Medioevo Romanzo*, 42, 31–71.
- ZUFFEREY, François, 1981: *Bibliographie des poètes provençaux des XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles*, Genève, Droz.
- ZUFFEREY, François, 1991: «À propos du chansonnier provençal M», *Lyrique Romane Médiévale : la tradition des chansonniers. Actes du Colloque de Liège, 1989*, ed. M. Tyssens, Liège, Université de Liège, 221–243.
- ZUFFEREY, François, 1994: «La partie non-lyrique du Chansonnier d'Urfé», *Revue des Langues Romanes*, 98, 1–29.